

Viaduc des Rochers Noirs

Découvrir la Fondation

Emprunté jusqu'en 1959 par le "Transcorrézien" qui sillonnait la campagne de Tulle à Ussel, le viaduc des Rochers Noirs a aujourd'hui besoin d'être totalement réhabilité pour assurer sa pérennité.

Montant des dons 40 901 €

Montant à atteindre 150 000 €

Donateurs 258

Jours restants 659

Montant global mobilisé 540 901 €

Sauvegarder un ouvrage exceptionnel du XXe siècle.

Soutenez la restauration du Viaduc des Rochers Noirs, l'un des cinq derniers ouvrages de ce type sur la quarantaine qui avait été construite à travers le monde au siècle dernier. Situé dans un territoire classé réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO, il incarne un enjeu identitaire fort pour le département de la Corrèze. Enjambant les gorges de la Luzège à 92 mètres de hauteur, ce viaduc est resté quasiment intact depuis sa création. La suspension est celle d'origine à l'exception des câbles qui ont été changés. Aujourd'hui plusieurs points structurels sont sensibles, rendant actuellement son accès dangereux. Pour des raisons de sécurité, le passage sur son tablier a été interdit au public depuis 2005. Les travaux de sauvegarde engagés permettront justement à nouveau une circulation piétonne.

- Juin 2020

Projet emblématique pour la Région Nouvelle-Aquitaine par la Mission Patrimoine 2020

- Septembre 2020

Lancement de la collecte de dons

- Octobre 2020 à février 2021

Réalisation des études préalables

- Septembre à Décembre 2022

Installation et sécurisation du chantier, dépose du garde corps, début de l'opération de changement de la suspension.

- Janvier à décembre 2023

Suite et fin de l'opération de changement de la suspension

- Mai à Juillet 2024

Repose du garde-corps et remplacement du plaquage.

- Août 2024

Remise en état des maçonneries et des serrureries.

- Septembre 2024

Inauguration prévue à l'occasion des journées du patrimoine.

L'un des plus grands ponts métalliques français de l'époque.

Au début du XX^{ème} siècle, deux lignes ferroviaires (Limoges-Toulouse et Brive-Clermont) desservent la Corrèze. En 1878, Charles de Freycinet, ministre des Travaux Publics, lance un plan pour constituer un réseau ferroviaire secondaire afin de favoriser l'essor économique. Trois lignes sont déclarées d'intérêt public en 1908 : Juillac-La Rivière-de-Mansac, Aubazine-Beaulieu et Tulle-Ussel. Pour cette dernière notamment, des ouvrages d'art sont réalisés à l'image du viaduc des Rochers Noirs, qui permet ainsi au train de franchir les gorges de la Luzège au point le plus resserré à Roche Taillade, et de relier les communes de Soursac et Lapleau. Construit de 1911 à 1913 par la Société des tramways de la Corrèze à partir d'un système inventé par l'ingénieur Albert Gisclard, ce viaduc a été** inauguré par le Président Raymond Poincaré le 11 septembre 1913** lors d'un voyage officiel en Corrèze.

« Cet ouvrage est important pour le tourisme dans le secteur. Une fois rouvert, il y aura du monde pour venir emprunter le viaduc ».

Serge Guillaume, le maire de Soursac

« C'est un grand jour pour moi. Ce pont me tient particulièrement à cœur car mon père a passé son existence à travailler sur le Tacot. Il conduisait le train et tout petit, je voyageais sur ces Tramways de la Corrèze ».

Roger Fraysse, président l'association ASTTRE 19

« Cet ouvrage est important pour le tourisme dans le secteur. Une fois rouvert, il y aura du monde pour venir emprunter le viaduc ».

Serge Guillaume, le maire de Soursac

« C'est un grand jour pour moi. Ce pont me tient particulièrement à cœur car mon père a passé son existence à travailler sur le Tacot. Il conduisait le train et tout petit, je voyageais sur ces Tramways de la Corrèze ».

Roger Fraysse, président l'association ASTTRE 19

Un territoire rural soudé autour du projet

Malgré les subventions publiques attendues et l'aide apportée par la Mission patrimoine portée par Stéphane Bern, la part d'autofinancement à la charge du Département de la Corrèze reste cependant très importante. C'est pourquoi une collecte a été lancée avec la Fondation du patrimoine. Une fois restauré ce viaduc fera partie d'un parcours touristique global (culturel, patrimonial, sport nature).

Récemment des partenaires institutionnels et privés se sont également associés afin de mener une étude de valorisation des sites environnants. Un sentier d'interprétation est en préparation, intégrant le rocher de la Buse, le festival de Roche Taillade et le chemin de Firmin. L'histoire du « tacot » revivra via la gare musée du site des Tournadoux. Enfin la technicité de construction de cet ouvrage sera valorisée grâce à des activités pédagogiques, proposées en partenariat avec l'école en génie civil et travaux publics d'Égletons.

Les partenaires



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CORREZE
LE DÉPARTEMENT



Partager ce projet

Mise à jour le 29/11/2023



Financement des travaux en cours soutenus par cette collecte

- Montant des dons :40 901 €

- Aides Mission Patrimoine :500 000 €

- Montant des travaux :9 838 000 €

Actualités

Début de l'opération de changement des câbles !

- 9 838 000 €

Montant global des travaux (HT)

- 27 mois

Durée prévue des travaux

Délégation Limousin

E-mail

limousin@fondation-patrimoine.org

Adresse

80 avenue Baudin - 87000 LIMOGES

Téléphone

05 55 08 17 52

La Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.

Découvrir la Mission Patrimoine

Faites un don à ce projet de restauration !

Peu à peu, dans l'indifférence, le patrimoine de la France se dégrade. La Fondation du patrimoine et ses 950 bénévoles relèvent chaque jour le défi de sauver ce patrimoine pour le transmettre aux générations suivantes, à travers toute la France. Pour nous aider, faites un don.

Mon don

- 10 €
- 100 €
- 250 €
- 500 €

Coût réel après réduction d'impôt : 85.00 €

(66% de l'impôt sur le revenu)

Faire un don

Siège de la Fondation

153 bis, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine 01 70 48 48 00 info@fondation-patrimoine.org

Découvrir la Fondation Qui sommes-nous ? Notre organisation Nos partenaires et mécènes Actualités / Espace presse **Soumettre un projet** Organiser une collecte de dons Défisiscaliser ses travaux Obtenir une aide financière **S'engager** Nous rejoindre Nous donner

Besoin d'aide ?

Plan du site Politique de protection des données Conditions relatives aux dons Mentions légales ©

Copyright 2023 Fondation du patrimoine